

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	www.francesoudage.fr
	Edition révisée n° : 2
	Date :15.09.2008
TUNGSTENE CERIUM france.soudage@fr.oleane.com	Remplace le fiche du : 15.12.2006
	WC 20 FSH119à123

Fournisseur : FRANCE SOUDAGE Tel 03.20.18.36.32 france.soudage@fr.oleane.com

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial Identification du produit : Electrode au Cérium

vendue par FRANCE SOUDAGE sous la référence FSH119 à 123

Type de produit : Electrode tungstène WC 20

Couleur de marquage : gris

Identification de la société :

Fournisseur: FRANCE SOUDAGE Tél: +33 (0)3.20.18.36.32 E-mail: france.soudage@fr.oleane.com

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):

FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

B - Centre Anti poisons Tél: 070/245.245

N° de téléphone en cas d'urgence : INRS : 01.45.42.59.59.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques à l'utilisation en soudage

Chaleur : Brûlures.

Rayonnements : Radiations UV, IR. Peut causer une irritation des yeux. Risque de lésions graves.

Fumées : Formation de fumées dangereuses lors de l'utilisation. L'inhalation de fumées de soudage peut irriter les voies respiratoires. Toux. Les fumées de soudage sont classées cancérigènes par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) : Groupe 2B. Une inhalation excessive ou prolongée des fumées peut provoquer la fièvre des fumées métalliques.

Electricité : Les chocs électriques peuvent tuer.

Champs magnétiques : Les personnes portant un stimulateur cardiaque ou pacemaker ne doivent pas'approcher des opérations de soudage ou de découpage avant d'avoir consulté un médecin et obtenu des informations du fabricant du dispositif.

Risque à l'affûtage

Poussières : -

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance :	Valeur(s)	No CAS / No CE / No index	Symbole(s)	Phrase(s) R
Tungstène :	98 %	7440-33-7 / 231-143-9 / ----		
Dioxyde de Cérium :	1 - 3 %	1306-38-3 / 215-150-4 / ----		

4 PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- **Contact avec la peau** : Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Pour les brûlures de rayonnement causées par les radiations de l'arc, consulter un médecin.
- **Ingestion** : Consulter d'urgence un médecin. Rincer la bouche.
- **Choc électrique** : Couper dès que possible les circuits électriques. Etre prêt à réanimer la victime en cas de défaillance cardiaque ou respiratoire. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter d'urgence un médecin.

En cas de symptômes caractérisés, faites appel dans tous les cas au personnel médical qualifié.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : éteindre l'incendie avec un extincteur à poudre approprié.

Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : utiliser un extincteur à poudre de classe D prévu pour les incendies métalliques. Recouvrez toutes les surfaces nues avec de la poudre. Lorsqu'elles ont été recouvertes, ne plus y toucher jusqu'à ce que le matériau soit complètement refroidi.

Equipement spécial de protection : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Equipement de protection : aucun

Mesures de protection de l'environnement : suivant la réglementation nationale existante.

Nettoyage : balayage mécanique.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : stocker dans un endroit sec.

Stockage : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de fumées. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs.
- **Protection des mains** : Gants de soudage.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié. Casque et masque pour le visage avec verres filtrants. Chaussures de sécurité. Tablier. Protection des bras et des épaules.
- **Protection des yeux** : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.

Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de fumées.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : gris métallique.

Odeur : inodore

Valeur de pH (solution aqueuse) non indiqué

Point d'ébullition : 5 900 °C

Point de fusion : 3 400 °C

Point d'inflammation : non indiquée.

Inflammabilité : non indiquée

Inflammabilité spontanée : non indiquée

Limite d'explosivité : non indiquée

Caractère favorisant l'incendie : après retrait de la source d'ignition, le fil de tungstène reste incandescent jusqu'à complète oxydation

Tension de vapeur (mm Hg) : 1

Densité : 19,18 - 19,27 g/cm³

Solubilité :

Dans l'eau : insoluble dans l'eau

Liposolubité : non indiquée

Coefficient de partage : non indiqué

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : ce matériau est stable en conditions normales de stockage, tenir éloigné des sources d'ignition.

Conditions à éviter : aucune

Matériaux à éviter : Acides forts. Alcalins forts.

Produits de décomposition dangereux : Formation de fumées dangereuses lors de l'utilisation.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Le produit ou ses émissions peuvent induire une réaction d'allergie ou de sensibilisation et aggraver des maladies systémiques préexistantes.

Toxicité aiguë : Vertige. Nausées. Fièvre. Une surexposition aux fumées de soudage peut provoquer : Irritation des yeux. Irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

Toxicité chronique : Une surexposition aux fumées de soudage peut provoquer : Maladies pulmonaires/bronchiques et/ou causer des difficultés respiratoires.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité : non indiquée

Réduction : aucune

Tolérances biologiques cumulées : aucune

Toxicité aquatique : aucune

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les déchets et les quantités résiduelles ne doivent pas être rejetés avec les ordures conventionnelles ou les poubelles ménagères. Les déchets doivent être éliminés selon les prescriptions pour la protection contre les radiations (StrlSchV)

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pas de prescriptions à l'intérieur du champ d'application des GGVS/GGVE/ADR. Selon les prescriptions internationales de transport.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce matériau est ni dangereux, ni toxique. Il peut être transporté de façon standard dans les différents domaines de travail.

Symbole : Aucun.

Phrase R : Aucun.

Phrase S : Aucun.

16 AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche technique de sécurité est conforme aux directives européennes de 05.03.1991 et aux informations spéciales de l'article 10 relatif à la directive 88/379/EEC et elle est inscrite dans l'article 3 relatif à la directive 91/155/EEC.

Les informations ci-dessus reposent sur l'état des connaissances et de la pratique actuelle.

FRANCESOUDAGE

Tel 03.20.18.36.32

france.soudage@fr.oleane.com